

- > Mignon-courance : Arrêt Total ?

# Mignon-Courance : arrêt total ?

**11/08/2010 06:34**

Le préfet de Charente-Maritime a tiré le premier, lundi soir : arrêt total du pompage dans la zone Mignon-Courance. Sa collègue des Deux-Sèvres ne devrait pas tarder à lui emboîter le pas. Les défenseurs de l'eau accueillent cette décision sans emballement : « *La campagne d'irrigation est pratiquement achevée* », relève Emmanuel Hecht, président de l'APIEE. Sur un air déjà entendu, François-Marie Pellerin, président de la Coordination du Marais poitevin, regrette qu'« *une gestion de crise serve de gestion structurelle* ». Hier soir, les deux organisations deux-sévriennes avaient convié leur collègue charentais Patrick Picaud, de Nature Environnement, à La Grève-sur-Mignon, à la jonction des deux départements. Ici, le niveau réel de la rivière est inférieur de 63 cm à ce qu'il devrait être et certains fossés manquent d'eau : « *Le pompage est tellement intense que la nappe passe sous le niveau de l'eau* », se lamente François-Marie Pellerin.

« *Même quand il n'y a pas de déficit pluviométrique, il y a un problème chronique dans le Marais* », appuie ce dernier, mettant en exergue « *la différence de traitement entre les départements. Ce qui prime, dit-il, c'est la solidarité, les limites administratives n'ont pas de sens* ». Dans ce secteur des Deux-Sèvres, les volumes autorisés au prélèvement (6,8 millions de m<sup>3</sup>) sont les plus importants. Le satisfecit vient de la prise en compte par l'arrêté préfectoral charentais-maritime de nouveaux « *indicateurs de surface* » (comme les sources), préconisés par les défenseurs de l'eau. Pour autant, dans une simulation chiffrée très détaillée, il apparaît que l'application des restrictions est radicalement plus avantageuse en Charente-Maritime qu'en Deux-Sèvres. Et de rappeler enfin qu'« *il est plus efficient de financer un irrigant pour qu'il stoppe l'irrigation que de faire des bassines* ».